

Somminfo

Lettre d'information de la Municipalité de Sommaing sur Écaillon

http://www.sommaing.fr

mairie.sommaing@free.fr

Traditionnellement, mars et avril sont des mois pendant lesquels la calculette fonctionne à fond. En effet, il faut d'abord faire le compte administratif (voir les recettes et les dépenses réelles effectuées pendant l'année précédente, ici 2015) et surtout préparer le budget prévisionnel de l'année qui commence (2016). C'est là que ça se complique. Bien sûr, vous avez eu vent des économies que l'Etat doit réaliser, et donc des baisses des dotations aux collectivités. Sommaing n'est évidemment pas épargné. Il faut rechercher où l'on peut réduire les dépenses. Cidessous, vous pourrez lire le compte-rendu concernant le compte administratif et constater que la commune a fait des choix pour réaliser des économies.

La situation financière est parfaitement maîtrisée mais il sera de plus en plus difficile de réaliser des investissements au cours des prochaines années.

BUDGET

Budget définitif 2015

Le compte administratif de l'année 2015 a été voté lors de la réunion du conseil municipal du 25 mars dernier. Vous trouverez en annexe les principaux chiffres des recettes et dépenses pour les sections de fonctionnement et d'investissement.

Le compte administratif 2015 fait apparaître un excédent de fonctionnement de 155 406,51 € et un déficit d'investissement de 53 039,26 €, soit un excédent total de 102 367,25 €.

Cette somme qui correspond au fonds de roulement, encore appelé « réserves », sera destinée à la réduction des charges de fonctionnement de l'année 2016.

Budget prévisionnel 2016

Le budget primitif 2016 a été voté lors de cette même réunion du 25 mars.

Il s'équilibre à 272 242,85 € pour la section de fonctionnement et à 155 199,71 € pour la section d'investissement.

Malgré la nouvelle baisse des dotations de l'État et le transfert à la commune (sans compensation financière) de nouvelles charges assurées précédemment par l'État, le conseil municipal a adopté, pour la quatrième année consécutive, le maintien des taux des trois taxes locales (taxe d'habitation, taxes foncières sur le bâti et le non-bâti). Afin de garder une certaine capacité d'investissement pour les années à venir, de nouvelles sources d'économie seront à rechercher sur le fonctionnement. Cet exercice devient néanmoins de plus en plus difficile car la plupart des dépenses de fonctionnement sont incompressibles ou nous sont imposées.

Roland Salengro, adjoint chargé des finances, est à votre disposition si vous souhaitez des explications complémentaires sur le budget.

DÉMISSION

Madame Marianna Territo a présenté sa démission du conseil municipal pour raisons professionnelles (problème d'horaires difficilement compatibles avec la fonction de conseillère municipale). Monsieur le Maire, après en avoir discuté avec Marianna, a accepté cette démission. Lors du conseil municipal du 25 mars 2016, Marc Carpentier a remercié cette conseillère dévouée qui a tenu une place importante dans l'équipe municipale pendant les deux années passées au conseil.

EMPLOYÉ MUNICIPAL

Patrice Sille a terminé son CUI (Contrat Unique d'Insertion) à la fin du mois de mars 2016. Il n'a pas été possible de renouveler ce contrat et le conseil a décidé de ne pas faire de nouvelle demande dans l'immédiat.

Patrice aura ainsi travaillé 21 mois dans le village et nous le remercions pour le travail qu'il y a effectué avec gentillesse et sérieux. Marco sera à nouveau seul pour entretenir le village. Certains travaux ne pourront donc plus être pris en charge aussi régulièrement que par le passé et nous vous prions de bien vouloir assurer vous-même certaines petites tâches comme le balayage du caniveau qui longe votre propriété et le désherbage de votre trottoir. Nous vous en remercions d'avance.

MAISONS ET JARDINS FLEURIS

Le printemps arrive et avec lui les travaux de jardinage. La municipalité souhaite reconduire le concours des maisons et jardins fleuris qui a toujours eu beaucoup de succès. Il ne s'agit aucunement d'une compétition exigeant des dépenses importantes mais simplement de montrer que l'embellissement du village en respectant l'environnement vous tient à cœur. Une nouveauté cette année : nous vous demandons de bien vouloir tous vous inscrire en mairie en y déposant le coupon joint à ce **Somminfo**. N'hésitez pas ! Tous les participants seront récompensés !

LAVE-VAISSELLE

Cette fois, c'est fait. Un nouveau lave-vaisselle a été installé dans la salle polyvalente. Cet investissement, d'une valeur de 2326,80 €,

nécessaire était car le précédent lave-vaisselle était très fatigué et nécessitait de nombreuses interventions des s e r v i c e s techniques finalement très coûteuses. Espérons que ce nouvel appareil d'aussi rende bons services que



Il ressemble beaucoup à l'ancien, mais il est neuf!

le précédent. Rappelons que c'est Marianna Territo qui a mené à bien cette opération.

ÉLAGAGE

Dans **Somm**info 73, paru en février 2015, nous vous indiquions qu'ERDF avait procédé à l'élagage de quelques arbres rue de Vendegies. Le riverain concerné nous demande d'indiquer qu'il a participé aux frais d'élagage. Nos informations étaient donc inexactes et nous nous en excusons.

DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

La municipalité souhaite maintenir le lien avec ses administrés. Lors des élections de mars 2014, nous vous avions promis des rencontres participatives pour connaître plus précisément vos souhaits. Cette première rencontre aura donc lieu le vendredi 13 mai 2016 à 20 h dans la Maison des Associations. Un thème concernant la sécurité vous sera proposé mais sachez que tous les sujets qui vous intéressent pourront être évoqués. Nous vous attendons tous très nombreux.

ÉCLAIRAGE PUBLIC

Nous pensions pouvoir bénéficier d'une subvention substantielle de pour l'installation de 50% lampadaires à éclairage LED dans le village ou tout au moins dans quelques rues du village. M. le Maire avait donc signé une convention, dite « convention fille » (cf Somminfo 77 de novembre 2015). Or, lors des diverses réunions techniques auxquelles nous avons assisté, nous nous sommes aperçus qu'en réalité, la subvention ne couvrait qu'une petite part des travaux nécessaires et que le coût supporté par la commune serait trop élevé. C'est pourquoi nous ne donnerons pas suite à cette proposition.

Par contre, les lampes au mercure actuellement en vigueur dans les rues de Sommaing ne peuvent plus être remplacées car elles sont interdites. Le conseil a donc décidé de remplacer celles-ci, au coup par coup par des lampes au sodium, plus performantes et moins énergivores et de combler les quelques zones d'ombre existantes avec le même équipement. Une première lampe a été installée dans la rue de Robinson et elle donne entière satisfaction.

NETTOYAGE DE PRINTEMPS

Le samedi 19 mars, quelques courageux ont arpenté les rues et chemins de Sommaing pour ramasser les déchets déposés par quelques indélicats. Vous constaterez sur la photo cidessous que cette récolte fut cette fois encore très belle. Malheureusement ! Mais au moins, nos chemins ont retrouvé un aspect plus net. Merci à tous les participants.





GENDARMERIE

Suite à une recrudescence des vols ou tentatives de vols dans le secteur, la gendarmerie vous procure les conseils suivants :

- Prêtez une attention particulière aux véhicules et individus inhabituels dans vos rues.
 N'hésitez pas à alerter la gendarmerie dès que vous constatez une infraction ou une tentative.
- Si vous êtes victime d'un vol, ne touchez à rien afin de ne pas

gêner les opérations de police technique.

N'hésitez pas à communiquer tout événement comportement suspect que vous seriez amenés à constater. - N'oubliez pas que information, toute même si elle semble vous être pour anodine, peut être utile à identifier les auteurs de ces faits.

AYEZ LE BON REFLEXE : COMPOSEZ LE 17

GESTION DES DÉCHETS

Bonne nouvelle: vos efforts concernant le ramassage des ordures ménagères (moins de bacs ramassés toutes les semaines, tri, dépôts des verres dans la cloche prévue à cet effet, ...) sont récompensés. Pour la première fois depuis que la Communauté de Communes du Pays solesmois existe, le budget de la gestion des déchets est équilibré. Le conseil communautaire a donc décidé de ne pas toucher au taux de la TEOMI (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères Incitative) ni au prix du litre d'ordures ramassées.

Le tri : Par contre le taux de refus d'articles triés est en augmentation et flirte avec les 15%, seuil qu'il ne faut pas dépasser, sous peine de fortes pénalités qui seraient évidemment répercutées sur votre taxe l'an prochain. Alors, soyez encore plus vigilants et consultez l'étiquette collée sur votre poubelle au couvercle jaune. Rappelez-vous : en cas de doute, je mets dans la poubelle au couvercle gris !

<u>Stop-pub</u>: Nous vous rappelons que des autocollants stop-pub sont disponibles en mairie. Si vous ne souhaitez plus recevoir de publicités, collez-en un sur votre boîte aux lettres.

<u>Mémo-tri</u>: De même, des mémotris sont également disponibles pour vous aider dans votre démarche de tri des ordures ménagères. N'hésitez pas à en réclamer un à la mairie si vous avez perdu le vôtre.

SITE INTERNET

Cette fois, notre site internet est répertorié et vous pouvez le trouver facilement sur votre moteur de recherche. Nous sommes très fiers des échos que nous recevons. Un article élogieux a d'ailleurs été publié dans l'Observateur du Cambrésis du 3 mars (cet article est visible sur le site). Il semble très visité (plusieurs centaines de visites par mois). Nous vous rappelons son adresse :

http://www.sommaing.fr.

RECHERCHE

Marie-Geneviève Marousez recherche tous les documents concernant Sommaing pendant le $20^{\text{ème}}$ siècle, surtout sur les deux guerres mondiales mais pas seulement (photos, articles de journaux, témoignages personnels, ...). Si vous disposez de tels documents ou si vous souhaitez lui confier vos souvenirs, merci de bien vouloir la contacter directement ou appeler la mairie qui lui transmettra votre appel.

DÉLIBÉRATIONS

Conseil du 25 mars 2016 :

Vous avez lu en première page que le compte administratif 2015 et le budget prévisionnel 2016 avaient été votés lors de la réunion du conseil municipal du 25 mars 2016. De même, le Compte de Gestion de M. le Percepteur et l'affectation des résultats ont été approuvés. Les taux des taxes d'imposition sont inchangés. Nous ne reviendrons donc pas sur ces délibérations.

Autres délibérations prises lors de ce conseil :

Vote des subventions aux associations.

Le conseil a voté les subventions suivantes aux associations :

Ø A.S.V.E.	80 €
Ø Comité des fêtes	400 €
Ø Disciple de Saint-Pierre	50 €
Ø Société de Chasse	50€

Indemnité de fonction du Maire et des adjoints.

A Sommaing, M. le Maire et ses adjoints avaient décidé de baisser leurs indemnités de fonction pour permettre aux autres conseillers (conseillers délégués) de percevoir une petite indemnité.

La loi du 8 mars 2016 oblige maintenant le Maire des communes de moins de 1000 habitants à recevoir une indemnité de fonction au taux plafond prévu à l'article L2123-23 du code général des collectivités territoriales (CGCT) (soit 17% de l'indice 1015 de la fonction publique).

Le Conseil délibère et décide de fixer :

L'indemnité de monsieur le Maire à 17.00% de l'indice 1015.

L'indemnité des trois Maires Adjoints à 5.60% de l'indice 1015.

Indemnité de fonction des conseillers délégués.

L'augmentation du taux d'indemnité de M. le Maire oblige le conseil à modifier les taux d'indemnité des conseillers municipaux délégués et/ou des adjoints. Plusieurs propositions sont faites.

Le Conseil délibère et décide de fixer :

L'indemnité des conseillers délégués à 0,50% de l'indice 1015 par 5 voix pour, 3 contre et une abstention.

AGENDA

14 avril : passage de la course cycliste Grand Prix de Denain, rue de Denain, entre 12 h et 15 h (circulation et stationnement interdits).

17 avril dès 9 h : Randonnée de printemps à Verchain (Association des Randonneurs Pédestres Verchinois)

23 et 24 avril : Balltrap (la Chasse Sommaingeoise)

24 avril à partir de 9 h : passage de la balade moto proposée par ARNANTOI (Vendegies)

8 mai à 11 h 30 : cérémonie de commémoration de la Victoire 39-45. Remise de médailles du travail à Mme de Barros, M. Lemoine et M. Mauzé.

27 mai : Fête des voisins sur la Plaine de Jeux (comité des fêtes).